

Depuis plusieurs années, le Département du Lot-et-Garonne a engagé une démarche volontariste et ambitieuse afin de **faire des collèges du territoire des lieux d'achat et de consommation alimentaire responsables et solidaires de l'économie locale et de lutte contre le gaspillage**, qui s'inscrit dans le programme « Du 47 dans nos assiettes ».

Le Département a mis en place un groupement départemental d'achat de denrées alimentaires. C'est aujourd'hui **plus de 80% de produits frais** et **plus de 15% de bio**. La mise en place de ce dispositif a permis de réduire considérablement le gaspillage alimentaire. Il représentait un volume de déchets de 25 à 35% selon les menus, il représente aujourd'hui 12% des denrées mises en production. La traçabilité des producteurs et des produits a été privilégiée dans le choix des fournisseurs, ce qui a permis d'accentuer l'origine lot-et-garonnaise de l'approvisionnement (notamment les fruits et légumes).

Un outil informatique de gestion a été déployé sur l'ensemble des collèges (équipe de cuisine et gestionnaires) afin de disposer d'un **logiciel unique pour la passation des commandes et la gestion des stocks**. Ainsi, le service restauration du Département dispose d'une vision globale des achats et du respect des objectifs fixés par le programme départemental. Ce logiciel permet de suivre les volumes commandés (lutte contre le gaspillage alimentaire), le budget matières premières alloué ainsi que la part de produits issus de l'agriculture biologique et sous signe d'identification de qualité et d'origine (SIQO) mais aussi la part de produits frais et en circuits courts. Les produits ultra-transformés sont prohibés au sein des collèges du Lot-et-Garonne.



Aujourd'hui, cette démarche est reconnue au niveau national. En effet, le Département a reçu le 27/11/2018 pour ce programme le **Territoria d'argent, prix décerné par l'Observatoire national de l'innovation territoriale**. Ce prix permet de mettre en lumière des initiatives locales exceptionnelles et de repérer les bonnes pratiques. Cette récompense nationale distingue ainsi l'initiative du Département qui mène une politique reconnue comme originale et novatrice, au service de l'intérêt général, des établissements et des élèves, mais également du développement local et des filières de production. L'association nationale des Ecomaires a également remis le 12/03/2019 un de ses trophées à ce programme dont le caractère novateur et l'impact sur les circuits courts et l'approvisionnement de proximité, la réduction de l'empreinte carbone, les effets bénéfiques sur la santé des élèves grâce à la qualité des produits frais commandés et à leur traçabilité sont désormais largement reconnus.

500 000 €

L'économie réalisée a permis d'investir dans l'achat de produits locaux en circuit courts et de développer des filières locales.

60 %

des produits sont issus de producteurs de Lot-et-Garonne.

20 %

des produits sont issus de producteurs des départements limitrophes.